

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



## BULLETIN de Mai Juin 2023

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Avant l'été voici votre bulletin édité fin juin.

Ces mois de mai et juin n'ont pas manqué de réunions et débats divers : poursuite du travail autour du projet d'évolution de l'incinérateur, dont la réunion que nous avons organisée pour vous le 12 juin, la visite de l'incinérateur actuel, la commission de quartier à laquelle vous avez participé nombreux le 5 juin, la réunion bilan de fin de première année scolaire au collège Saint Simon, la réunion de bilan de mi-mandat de JL Moudenc, une réunion de projet d'antenne téléphonique rue Camille Muffat, et une réunion de commission d'avant-projet le 2 juin

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions, participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

### Commission de quartier le 5 juin

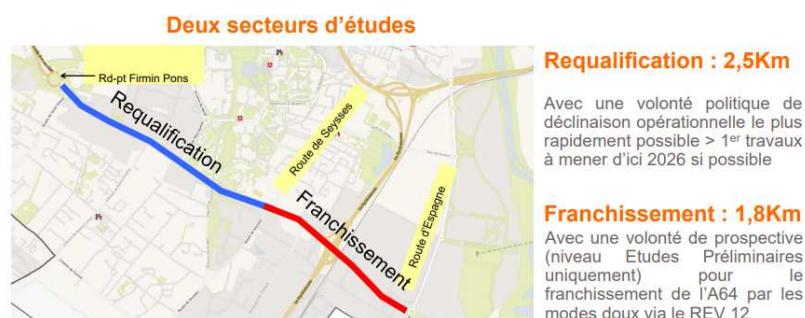
La commission de quartier présidée par Mme Ochoa a eu lieu le 5 juin à 18h dans la salle associative place de l'Eglise. Ont été présentés :

#### Les projets :

- Le groupe Scolaire qui se substituera à l'actuel groupe provisoire au bout du chemin Canto Laouzeto, 9 classes maternelles et 13 élémentaires, ouverture prévue en mars 2024
- La rénovation de l'ancienne école P Bert : une salle polyvalente, une salle dédiée aux activités de mouvement, une salle théâtre, une salle activités calmes, un espace musique (4 studios, 1 salle de pratique collective) livraison programmée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2026
- Le gymnase pour ... janvier 2026 !

Annonces des évènements (mi-mandat, inaugurations, fêtes de la musique, cinéma de plein air, etc..)

Le projet de requalification de l'avenue Eisenhower (voir notre position dans la rubrique « transports et déplacements, voirie »)



**Requalification** : pour accueillir le Réseau Express Vélo REV12 ; Sécuriser et développer la mobilité piétonne le long de l'axe et en traversée ; végétaliser l'axe et améliorer le cadre de vie ; améliorer la circulation des transports en commun avec création de couloirs réservés (Ourliac- Seysse)

**Franchissement A64** : de Rte de Seysses à Rte d'Espagne, pour accueillir le Réseau Express Vélo REV12, Sécuriser et développer la mobilité des modes doux le long de l'axe, notamment au niveau du franchissement de l'A64.

2023 est consacrée à l'amont du projet (études, concertation, choix des aménagements).

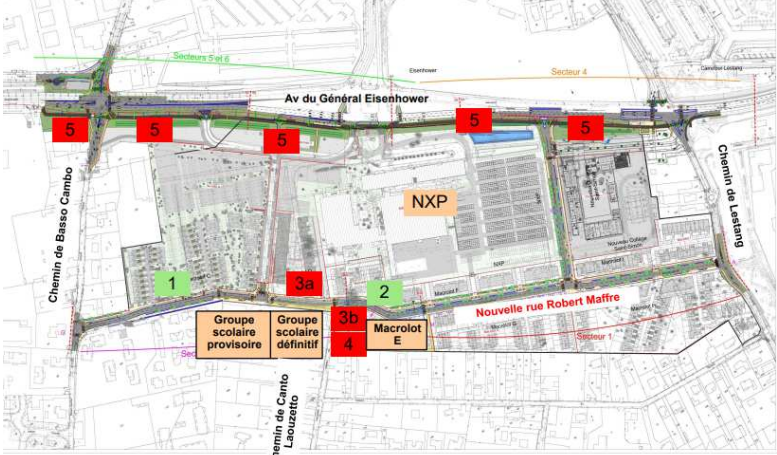
Puis ce serait la Requalification qui serait poursuivie à partir de 2024, pour lancer les travaux fin 2025- début 2026

Une réunion publique de lancement de la concertation a eu lieu le 20 juin à la maison de la Citoyenneté ouest. Le portail « je participe » est ouvert sur ce sujet ; Une réunion de concertation sur les études préliminaires aura lieu le 7 septembre à 18h30 au centre culturel Alban Minville.

## Les travaux en cours :

### Sur le secteur Vinci-NXP :

L'ensemble des nouvelles voiries publiques à réaliser dans le cadre du PUP St SIMON EISENHOWER est à présent terminé



**1** Rue Robert Maffre (côté Ch Basso Combo) – Espaces verts et plantations des arbres  
*Opération terminée*

**2** Tronçon de rue Robert Maffre manquant  
*Opération terminée (ouverture le 27/03/2023)*

**3a** Aire de jeux pour enfants (6 à 10 ans)  
*Aménagée par TM de mai à septembre 2023*

**3b** Aire de jeux pour enfants (2 à 6 ans)  
*Aménagée par VINCI en 2025 (après travaux de construction des bâtiments du macrotlot E)*

**4** Parvis école (intersection Ch Canto Laouzetto et rue Maffre)  
*Travaux fin 2023*

**5** Embellissement des abords de l'avenue Eisenhower (Budget participatif)

Commission de quartier Saint Simon 6.4  
Lundi 05 juin 2023

### Collège Guilhermy :

- Desserte cyclable basée sur la carte scolaire lumineuse du carrefour Champollion
- Voie verte dans la Ramée
- Voie verte le long de l'accès au golf
- Liaison vers les quartiers de Toulouse



Commission de quartier Saint Simon 6.4  
Lundi 05 juin 2023

**Programmations 2023-2024** : Aménagement d'un plateau ralentisseur Canto Laouzeto-Tucaut, Réaménagements de Canto Laouzeto sur le tronçon Renard-Cimetière, Traversée Piétonne Mazellier, Elargissement trottoir Monlong, Aménagement carrefour Tibet.

**Présentation de l'état d'avancement de la liaison Liffart Eisenhower (post 2024).**

## Urbanisme

### Suivi des permis de construire, commission urbanisme

#### Dépôts de permis :

- 29 appartements au 13 rue du Tibet
- 17 logements au 48 chemin du Loup
- 29 logements au 6 rue Bayes
- 1 maison au 1 rue Dhuoda
- 1 maison au 46 ch du Renard

#### Permis accordés :

- 1 maison au 12 rue Dhuoda
- 1 maison au 59 route de Seysses
- 23 logements au 186 chemin de Tucaut
- 3 maisons au 94 ch de Tucaut

## **Commission urbanisme :**

Trois projets nous ont été présentés depuis notre dernier bulletin, avec des emprises au sol entre 35 % et 39 %. Nous avons demandé que les promoteurs respectent les 20 % d'emprise du PLUi-H annulé.

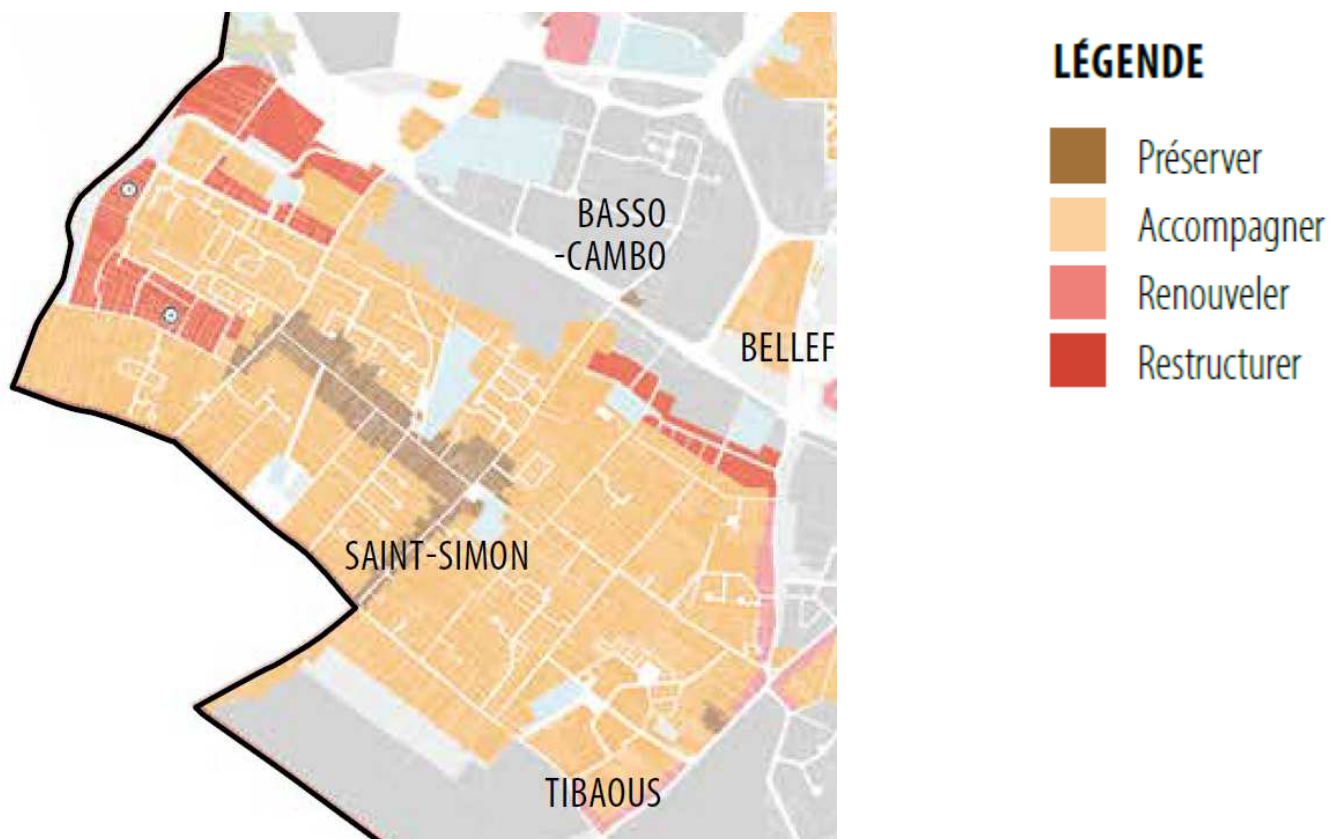
\*\*\*\*\*

## **Cahiers Toulousains**

La Ville de Toulouse vient de publier les « Cahiers Toulousains » qui préfigurent le futur de nos quartiers à une échéance 2040. Vous pouvez charger le cahier de notre secteur ici :

[https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2023-05/cahiers\\_toulousains\\_s6\\_vf.pdf](https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2023-05/cahiers_toulousains_s6_vf.pdf)

Vous pouvez voir ci-dessous les zones définissant les possibilités d'urbanisation future, qui devraient logiquement se retrouver dans les règles du futur PLUi-H.



Si nous sommes satisfaits de la confirmation des secteurs « A préserver » et « A accompagner », il n'en est pas de même des zones en rouge « A restructurer » sur Guilhermy qui ont été maintenus malgré les interventions des habitants lors de l'opération « remorque à remarques ».

La zone au nord du chemin Licard qui est actuellement composée exclusivement de maisons individuelles parfois récentes ainsi que le nord de Guilhermy proche de l'Arc-en-ciel sont particulièrement concernées.

## **Voici comment est définie l'évolution de ces secteurs :**

### **Des évolutions encadrées par la collectivité pour des sites à réinventer**

Les secteurs à restructurer appellent un rôle majeur des acteurs publics et parapublics, notamment via la maîtrise foncière. Les secteurs de restructuration supposent des opérations d'aménagements où la production et le financement des équipements (espace public, parc, école, etc.) sont définis.

Des principes non exhaustifs à mettre en œuvre dans le cadre d'un urbanisme de projet :

- doter ces quartiers d'une attractivité propre : équipements, espaces publics, paysages, transports en commun,
- bien traiter leurs limites dans une optique de continuité urbaine (favoriser les transitions urbaines douces).

Nous craignons que la traduction de ces orientations dans le futur PLUi-H conduise à une forte densification de ces zones.

Nous vous rappelons que vous avez encore la possibilité de participer à la concertation sur le PLUi-H, voir ci-après.

**Compte tenu de ces cahiers, il est urgent de contribuer si vous vous pensez concernés.**

\*\*\*\*\*

## PLUiH

L'enquête publique en ligne pour déposer vos contributions sur le futur PLUi-H se poursuit jusqu'au 31 décembre 2023. Vous pouvez contribuer en formulant vos demandes ici : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-elaboration-pluih/deposer-son-observation>

Pour voir la contribution de St-Simon Environnement qui a été déposée dès le début de la concertation suivez ce lien : <https://www.saint-simon-environnement.org/wp-content/uploads/2023/04/contribution-SSE.pdf>

Vous pouvez consulter avec intérêt le document "cahier de concertation du public" à cette adresse :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/elaboration-pluih/f/572/>

### **Transports et Déplacements, Voirie**

#### **Le projet de requalification du boulevard Eisenhower : (Commission de Quartier du 5/06)**

Nous pensons que certes l'embellissement et quelques aménagements de sécurisation peuvent s'imposer (notamment suite au vote de budget participatif), mais que le séquençage devrait être inversé, le franchissement du carrefour Lestang, du rond-point Lajaunie (pour les voitures et les cycles) et de l'A64 (pour les cycles) sont des points noirs à travailler prioritairement

Attention, la participation s'arrête le 30 juin.

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/eisenhower/f/617/>

\*\*\*\*\*

#### **19/06 Réunion de bilan des sondages sur les mises en sens uniques des rues Réguelongue (Prilloume rte de St Simon), Loup (Monlong-Renard), Canto Louzeto (Cimetière Tucaut)**

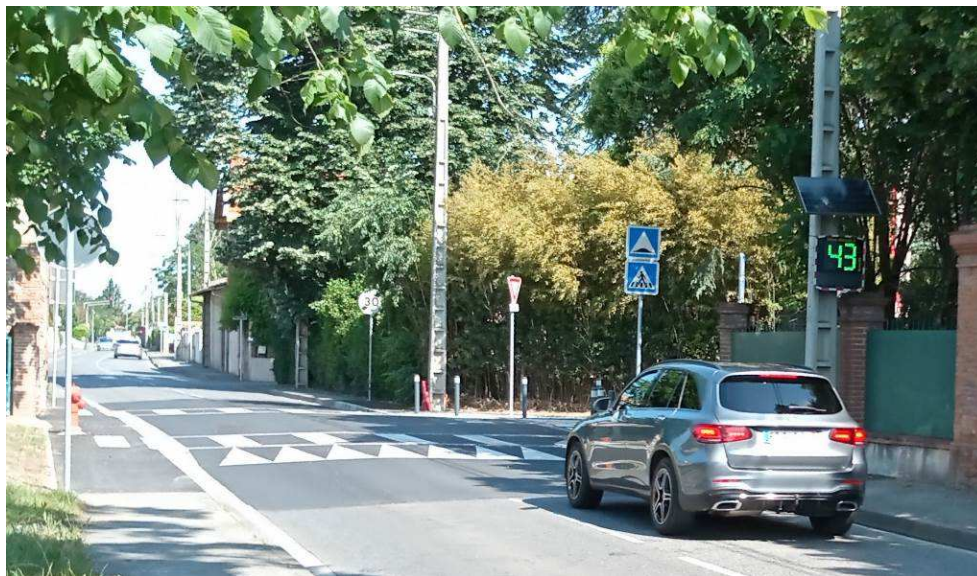
La réunion a présenté les résultats consolidés des deux sondages (Mairie et Collectif de Défense des habitants de St Simon) où on pouvait voir que les positions défendues par les riverains des rues concernées et celles des habitants du quartier ne se recouvraient pas vraiment. Les présents se sont exprimés, réclamant de plus un feu de circulation au carrefour Tucaut-Bayes. Affaire à suivre.

\*\*\*\*\*

#### **Ralentisseur à l'intersection Tucaut/Canto Laouzeto**

Demandé depuis longtemps par les riverains ce ralentisseur a été mis en service courant mai, les travaux ayant débuté le 17 avril.

Il ne reste plus qu'à re-régler le radar "pédagogique" sur 30 km/h, étant resté calé sur 50 km/h comme on le constate sur la photo !



### **Incinérateur**

#### **Réunion publique sur le devenir de l'incinérateur avec le DECOSET le 12 juin**

Cette réunion, à l'initiative de S.S.E. s'est déroulée en présence de représentants du DECOSET ce 12 juin.

Le DECOSET était représenté par Laurent Guyon, directeur général des services, Karine Fragonas cheffe de service incinération énergie, Bernard Mellac directeur des services techniques

La participation d'une trentaine de personnes paraît bien faible face aux enjeux concernant l'incinérateur de Monlong, cela n'a pas empêché d'avoir un débat très animé !

La présentation faite par le DECOSET portait d'abord sur la remise à niveau de l'incinérateur, pour un montant de 45 M€, en plusieurs phases.

La première entraînera un arrêt complet de l'usine du 21 août au 21 septembre 2023 ; pendant cette période les déchets non recyclables seront traités par enfouissement.

La modification la plus marquante sera celle concernant le "nettoyage" des fumées non plus à l'eau (200 000 m<sup>3</sup>/an venant du canal de St Martory) mais via une catalyse aidée par des membranes filtrantes ; il n'y aura donc plus de vapeur d'eau rejetée avec les fumées, donc plus de panache "visible" en sortie de la cheminée. Pour autant, les polluants sortiront quand même par la cheminée, mais ils devraient être réduits.

Ces travaux permettront de le maintenir aux normes 10 années supplémentaires et d'attendre la construction du nouvel incinérateur. A noter que cette construction est actée, mais pas encore sa localisation.



Il nous a donc été présenté les différents aspects des choix techniques de cette construction, dont la réduction de capacité de 330 000 tonnes actuellement à 240 000 tonnes. Il faut noter que la capacité technique réelle est actuellement de 290 000 tonnes.

Le gros de la discussion a concerné, bien sûr, la localisation de cette construction ; les participants étant clairement opposé à sa reconstruction au même emplacement, en plein au milieu de dizaines de milliers d'habitants et à 300 m du collège.

Le DECOSET a alors déclaré qu'il était prêt à faire réaliser l'étude du choix de l'emplacement par un cabinet indépendant et à y associer les diverses associations. M. Guyon a insisté sur l'impératif (selon le Decoset) de construire l'usine dans Toulouse, point de vue qui n'était pas partagé par les riverains.

Les participants ont également relevé la difficulté d'accéder aux mesures effectuées au niveau de l'incinérateur et celles faites par les capteurs extérieurs. Le DECOSET a alors indiqué qu'il travaillait à rendre facilement accessibles l'ensemble de ces données sur un site internet unique.

Beaucoup de questions et d'échanges ont ensuite concerné le recyclage

## Equipements publics, vie du quartier

### Place de l'église :

Les commerçants sont inquiets du projet qui leur a été présenté (article dans la Dépêche, question en Commission de Quartier). Mme Ochoa a pris acte et confirmé que, notamment en matière de nombre de places de parking ce ne serait pas ce qui a été présenté qui sera retenu mais il n'y aurait que 3 places supprimées. La concertation publique se poursuit.

\*\*\*\*\*

### Travaux nouvelle école Canto Laouzeto rue Robert Maffre

Le chantier fin décembre 22



Le chantier fin juin 23

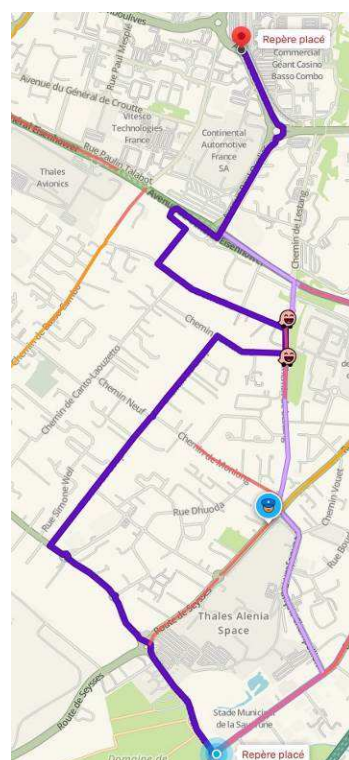


La nouvelle école Canto-Laouzeto (22 classes maternelles et élémentaires) prend forme ; sa livraison devrait intervenir en mai 2024.



Face à ce chantier, celui de la première aire de jeux du quartier est en cours de construction pour un budget affiché de 255 500€ !

A noter que la rue Robert Maffre (que l'on voit sur la photo du haut parallèle à l'école) a été ouverte en totalité et relie donc maintenant le chemin de Lestang au chemin de Basso Cambo.



Et comme nous le craignons ces nouvelles voiries sont utilisées comme "shunt" aux voies habituelles.

Ci-contre l'itinéraire proposé, le 13 juin à 8h30, par l'application "Waze" pour aller de la route de Seysses (rond-point de l'Espace) au métro Basso Cambo.

L'itinéraire fait traverser le ch. du Loup, la rue Maffre, avec un passage devant l'école ...

## Autres équipements : Téléphonie

Le 16/06 matin s'est tenue une commission antennes téléphonie mobile dont un projet situé 8 rue Camille Muffat  
Le projet a été modifié par rapport à celui qui nous avait été communiqué.  
Toulouse Métropole habitat avait exigé un habillage par bardage intégral (comme figurant sur le projet initial), la ville l'a fait transformer par des faux arbres comme sur les vues ci-dessous.

Etat avant :



Etat après :



Avis donné :

- \* pas de problème esthétique
- \* l'école primaire paraît suffisamment éloignée (350m)
- \* il a été demandé à ce que des mesures soient effectuées à posteriori dans les appartements des immeubles en vis-à-vis (situés à moins de 20m) ; il a été répondu que ces mesures doivent être demandées par les habitants concernés et que la mairie donnera un avis favorable à ces demandes.

\*\*\*\*\*

En ce qui concerne le projet d'antenne Bouygues au boulodrome, puis au cimetière, la Mairie n'a pas donné son accord et nous n'avons plus de nouvelles de l'opérateur. Mais la vigilance demeure, car l'opérateur peut toujours trouver un emplacement chez un particulier et dans ce cas, la Mairie ne peut pas refuser le permis de construire.

## Animations Communication

Donnez votre adresse mail au Centre d'animation si vous souhaitez être informés des spectacles qui s'y tiennent

*Rappel du Programme provisoire des festivités (comité des fêtes et centre culturel) pour 2023 :*

- Cinéma Plein air à Tibaous le 30 juin
- Forum des Associations Place des Tibaous le 9 septembre de 9h00 à 13h00
- Fête de Saint-Simon Place de l'église le 7 octobre de 15h00 à 23h00
- Concert de Noël à l'église de Saint Simon : début décembre

Pour contacter et/ou rejoindre l'équipe du comité des fêtes allez sur le Groupe Facebook « Comité des fêtes de Saint-Simon » ou par email : [saintsimon.comitedesfetes@gmail.com](mailto:saintsimon.comitedesfetes@gmail.com)

Coup de chapeau à l'équipe du Comité des Fêtes pour la réussite de la fête de la musique de Saint Simon : choix de la date (23 juin) qui a permis d'éviter la concurrence des autres lieux, mais aussi de ne pas subir une météo défavorable. Et une très belle programmation qui a permis à chacun d'y trouver son compte, résultats : une affluence record !

## PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu lundi 10 juillet à 18h dans la salle place de l'église.